

LIABILITY WAIVER

Selection of materials and remediation procedures are the responsibility of the owners of the house. CMHC cannot assume responsibility for the installation of materials or methods which may later be found by the occupants to be unacceptable. Any problems with the installation are to be dealt with the contractor and not CMHC. A second application for funding will not be permitted.

As owners of the house, you assume full responsibility for carrying out any remediation.

CMHC assumes no responsibility for the outcome of remedial measures taken by you, even if your intolerance persists.

Canada Mortgage and Housing Corporation

I understand and agree to these conditions

Applicant

Date

Co-applicant

Date



EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Il incombe au propriétaire du logement de choisir les matériaux et les mesures correctives appropriés. La SCHL n'assume aucune responsabilité quant à l'installation du matériel et aux méthodes correctives adoptées, même si elles se révèlent éventuellement inacceptables par les occupants. Toute difficulté causée par l'installation doit être réglée avec l'entrepreneur et non avec la SCHL. On ne pourra accepter une deuxième demande d'aide financière.

À titre de propriétaire du logement, vous assumez l'entière responsabilité de l'exécution des mesures correctives.

La SCHL n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les résultats des travaux ou si votre intolérance persiste après l'exécution des mesures correctives.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Je comprends et j'accepte ces conditions

Demandeur

Date

Co-demandeur

Date

